



UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS
Confédération Générale du Travail Force Ouvrière
DES CÔTES D'ARMOR

Communiqué de presse

Avant qu'un drame n'arrive !! Donnez-nous des moyens pour encadrer tous les enfants !

Depuis plus d'un an, les agents territoriaux de la ville de Saint-Brieuc, avec leurs représentants du personnel alertent sur la situation dans les écoles et accueils de loisirs.

De plus en plus d'enfants en situation de handicap sont accueillis dans les structures. Ils nécessitent une prise en charge individualisée et spécialisée, mais les notifications de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ne sont pas mises en œuvre.

Cette absence d'accompagnant sur le temps périscolaire revient à abandonner les enfants qui alors se mettent en danger, se mutilent parfois, deviennent insultants et violents envers eux-mêmes, envers les autres enfants et les adultes.

Pour les agents cela se traduit par une extrême fatigue, un surmenage, du stress. On déplore à ce jour un burn out, les agents n'en peuvent plus ! Sur une école en particulier, cet état est le quotidien des agents et des enfants depuis des mois.

Pour les enfants, leur sécurité est mise en danger, les animations et temps de restauration se déroulent dans un climat de tension. Lorsqu'il faut 1, 2, voire 3 adultes pour canaliser un seul enfant, il y a un manque pour l'encadrement des autres enfants.

Aucune solution digne de ce nom n'a été apportée jusqu'ici par la mairie afin d'accueillir dans les meilleures conditions les enfants porteurs de handicap dans les écoles et accueil de loisirs, les agents sont contraints de se mettre en grève.

Cette situation, inacceptable, inadmissible, et scandaleuse ne peut plus durer, les agents avec leur syndicat FO seront reçus à la Préfecture le mercredi 16 novembre à 10 heures, lors de ce rendez-vous, les grévistes tiendront rassemblement de rue devant la préfecture pour alerter la population. Ils décident d'appeler à la grève à partir du 17 novembre de manière illimitée.

Ils revendiquent des personnels diplômés, à hauteur des besoins, pour assurer l'accueil des enfants porteurs de handicap dans les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.

A l'UD CGTFO 22, le 10 11 2022